DLP 13-12-91 01597

Avertissements agricoles® ILE DE FRANCE SPV

ISSN 0767 - 5542

Grandes cultures

BULLETIN N° 685 DU 11 DECEMBRE 1991 – ENVOI N° 27

BLE : Captures cicadelles
ESCOURGEON : Bilan des vols de pucerons
COLZA : Très peu de larves de charançons ou d'altises

BLE

CICADELLES : * *Situation* : les captures sont très faibles à nulles.

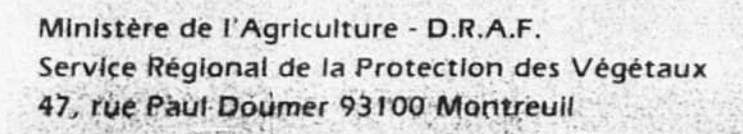
Captures de Psammotettix (responsables du nanisme du blé)

DATE	ST GERMAIN LAXIS 77	CHENOU 1 77	CHENOU 2 77	GUILLERVAL 91
21/10	70	19	39	0
28/10	43	45	18	4
5/11	5	40	0	16
12/11	1	14	2	0
19/11	0	2	0	0
27/11	0	2	1	0
3/12	0	2	0	0

A titre indicatif , captures de cicadelles vertes : (non vectrices du virus)

DATE	ST GERMAIN LAXIS 77	CHENOU 1 77	CHENOU 2 77	GUILLERVAL 91
21/10	0	1	0	0
28/10	4	10	100	1
5/11	7	79	2	19
12/11	0	7	4	0
19/11	0	8	1	0
27/11	0	61	384	1
3/12	0	1	2	0

P111


Ministère de l'Agriculture - D.R.A.F.
Service Régional de la Protection des Végétaux
47, rue Paul Doumer 93100 Montreuil


42 87 76 71

Publication périodique CPPAP n° 536 AD
Imprimerie S.R.P.V.
Directeur Gérant : Myriam HANRION

* ***Préconisation*** : ne pas intervenir – Fin du risque.

INFO PRODUITS : Deux produits ont obtenu une autorisation provisoire de vente : FASTAC et SUMI – ALPHA . Jusqu'à présent, des dérogations avaient été accordées.

PUCERONS : * *bilan du vol* :

Les captures à la tour à succion sont très faibles depuis la mi– octobre.
En culture, les parcelles non traitées portent quelques aptères , avec des pourcentages d'attaque très faibles.

SEMAINES	NOMBRE DE CAPTURES	SEMAINES	NOMBRE DE CAPTURES
4 - 10/9	40	9 - 15/10	86
11 - 17/9	97	16 - 22/10	25
18 - 24/9	181	23 - 29/10	tour en panne
25 - 01/10	193	30 - 05/11	3
02 - 08/10	164	6 - 11/11	1
		12 - 18/11	10
		19 - 25/11	0

Pas d'intervention tant que le temps froid persiste. Reprenez la surveillance des parcelles non traitées si un réchauffement survient d'ici la mi–janvier.

MOUCHE GRISE : 3 analyses de terre ont été réalisées sur précédent betterave.

RESULTATS :

LIEU	Dpt	NOMBRE D'OEUFS VIABLES	OEUFS TOTAUX	RISQUE
Le Bord d'Haut de Vigny	95	381 000	508 000	faible
Chars	95	508 000	508 000	faible
Nanteuil les Meaux	77	310 000	636 000	faible

Les risques sont faibles dans notre région cette année.

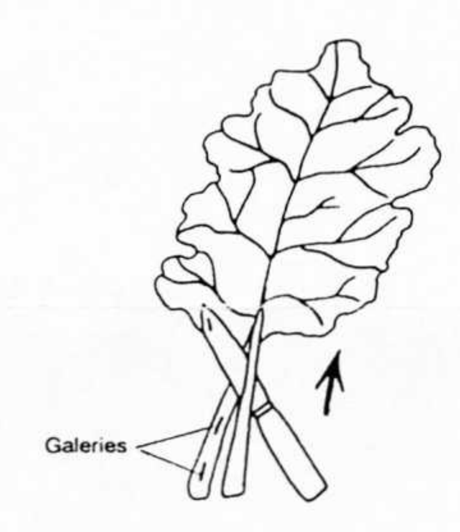
COLZA

■ LARVES D'ALTISES ET DE CHARANCONS

Contrôlez les populations larvaires en sectionnant longitudinalement les pétioles des feuilles.

Dans notre tour de plaine (GOMETZ - DOURDAN - ETAMPES - MILLY - PERTHES) du 10/12, nous n'avons pas trouvé de larves dans les pieds de colza

Les populations semblent donc très faibles, un rattrapage paraît inutile.



Détection des larves

■ **DESHERBAGE** : La spécialité CENT 7 (Dow Elanco) a obtenu une autorisation de vente en désherbage de post-levée du colza à 0,4l/ha.

CENT 7 est utilisable contre sanves et ravenelles, de préférence au stade rosette. Le colza doit avoir atteint le stade 6 feuilles vraies, avec un diamètre au collet de 5 mm et un pivot de 10 cm. La cuticule cireuse doit être bien formée sur les feuilles (passage des premières gelées). La période d'utilisation se situe approximativement du 15 novembre à la fin décembre.

------------ REGLEMENTATION ----------

RETRAIT DU DINOSEBE

L'arrêté du 21/08/1991 publie au Journal Officiel du 07/09/91 **interdit la vente, la mise en vente , la distribution à titre gratuit et l'emploi du dinosèbe**, de ses sels et acétates en agriculture . Cette mesure est d'application immédiate.

Le dinosèbe perd ainsi ses deux dernières utilisations possibles;

- le désherbage des pois;
- le défanage des pommes de terre.

P 112